

## 5°- SERVICES CIVIQUES « MEDECINE PREVENTIVE » :

---

L'Université de La Réunion propose un prolongement et une concrétisation des volets « remobilisation » et « engagement » des Rencontres jeunesse :

*2 services civiques pour 6 mois – Septembre 2015 / février 2016.*

*Encadrement : Vice-présidente en charge de la Formation et de la Vie Universitaire + SUMPPS.*

### - **OBJECTIF VISE :**

Ces services civiques entendent proposer des relais prévention santé sur les différents campus de l'établissement. Un dialogue entre pair est privilégié.

### - **DESCRIPTION DE LA MISSION :**

- Il s'agit de promouvoir des actions de sensibilisation et de prévention menées par des étudiants et pour des étudiants sur des thématiques identifiées comme prégnantes pour les étudiants réunionnais s'agissant de leur santé et de leur bien être (addiction, obésité, anorexie, cancer, etc.) ;
- Les volontaires pourraient assurer une veille des demandes de subventions susceptibles d'être sollicitées sur cette thématique santé des jeunes ;
- Les volontaires pourraient également s'impliquer sur des formes renouvelées de communication (tables ronde, spectacles, saynettes, dessins) ;
- Les volontaires seront en outre amenés à concevoir des enquêtes et à en produire des analyses ;
- Les volontaires pourront en outre travailler à l'identification d'un réseau de partenaires autour de cette thématique santé.

### - **PUBLIC VISE (volontaires et bénéficiaires) :**

Les volontaires seront choisis en fonction de leur sensibilité pour la thématique santé.

Les bénéficiaires s'entendent largement de tous les étudiants des campus universitaires.

### - **INDICATEURS D'EVALUATION DE LA MISSION :**

**(à titre indicatif – d'autres indicateurs pourront être mobilisés)**

- \* Nombre d'étudiants bénévoles mobilisés ;
- \* Nombre de jeunes participants aux actions / aux événements – Capacité à mobiliser ;
- \* Rapport de l'étudiant titulaire du service civique ;
- \* Nombre de participation du volontaire à des manifestations du service.

### - **VALORISATION DE LA MISSION POUR LE VOLONTAIRE :**

- \* Indemnisation prévue dans le cadre du service civique ;
- \* Valorisation du parcours au titre de la préprofessionnalisation (livret de compétences) ;
- \* Validation de l'UEL2E qui rapporte 2 ECTS.